

Temps DOSSIER : La politique de cohésion

- **Anne Wetzel**, Directrice Europe
- **Margot Molenda-Pruvost et Remi Mouret**,
Direction Europe, Département pilotage du programme
régional, secteur FEDER



I. Qu'est ce que la politique de cohésion ?

- La politique de cohésion vise à **réduire les disparités de richesse et de développement** entre les régions d'Europe. Elle finance à titre d'exemple sur le territoire la rénovation de logements sociaux, la formation professionnelle, la lutte contre la fracture numérique...

- **Au niveau de l'UE : Cadre financier pluriannuel (CFP).**



Le budget 2021-2027 de l'UE a été fixé à 1 074,3 milliards d'euros, dont 331Mds pour la politique de cohésion.

- **Au niveau de la France: 18Mds € consacrés à la politique de cohésion**



- **Au niveau des Hauts-de-France: 1,3Mds € consacrés à la politique de cohésion**

II. Le Post-27 en préparation

- **Les premières discussions sur le Cadre Financier Pluriannuel 2028-2034 ont débuté au printemps 2024** : 9^e Rapport de cohésion; Forum de cohésion ; Rapport Letta ; premiers échanges dans le cadre des groupes partenariaux (ex: CRPM)
- Les premiers constats (présentés ci-après) et les premières tendances qui émergent poussent à une mobilisation du territoire de la Région Hauts-de-France pour montrer **notre attachement à la politique de cohésion**.

L'Union européenne fait par ailleurs face à une variété de défis, identifiés par le **rapport LETTA** et partagés par les différents acteurs de la politique de cohésion :

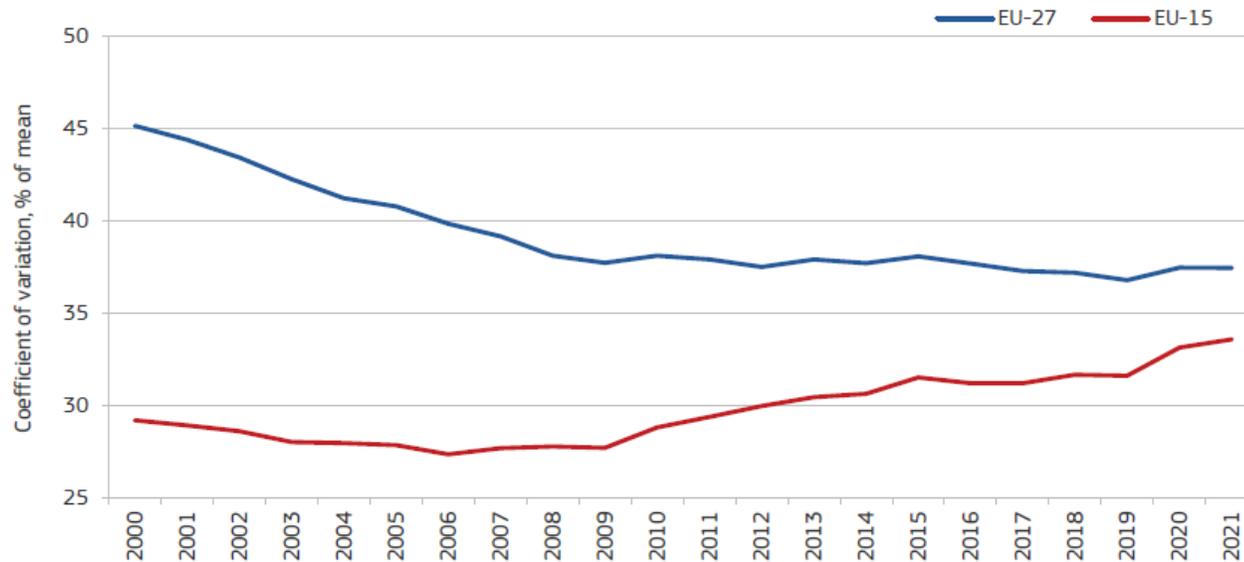
- **Élargissement potentiel (Ukraine, Serbie, Bosnie, Géorgie...)** : Nécessité de rediriger les fonds de cohésion vers les nouveaux entrants ce qui risque d'entraîner une baisse des dotations pour les Etats membres déjà bénéficiaires.

- **« Une triple transition »** :
 - **Démographique** : Vieillesse de la population, baisse de la natalité,
 - **Digitale** : 60% des entreprises dans l'UE ont des difficultés à recruter dans les domaines des TIC, Besoin de renforcer l'accès des citoyens européens,
 - **Ecologique** : Fit For 55 (neutralité carbone pour 2050)

- **Défense/sécurité**
 - Soutien accordé par l'UE à l'Ukraine envahie par la Russie
 - Nécessité de renforcer les armées européennes et l'industrie européenne de la défense

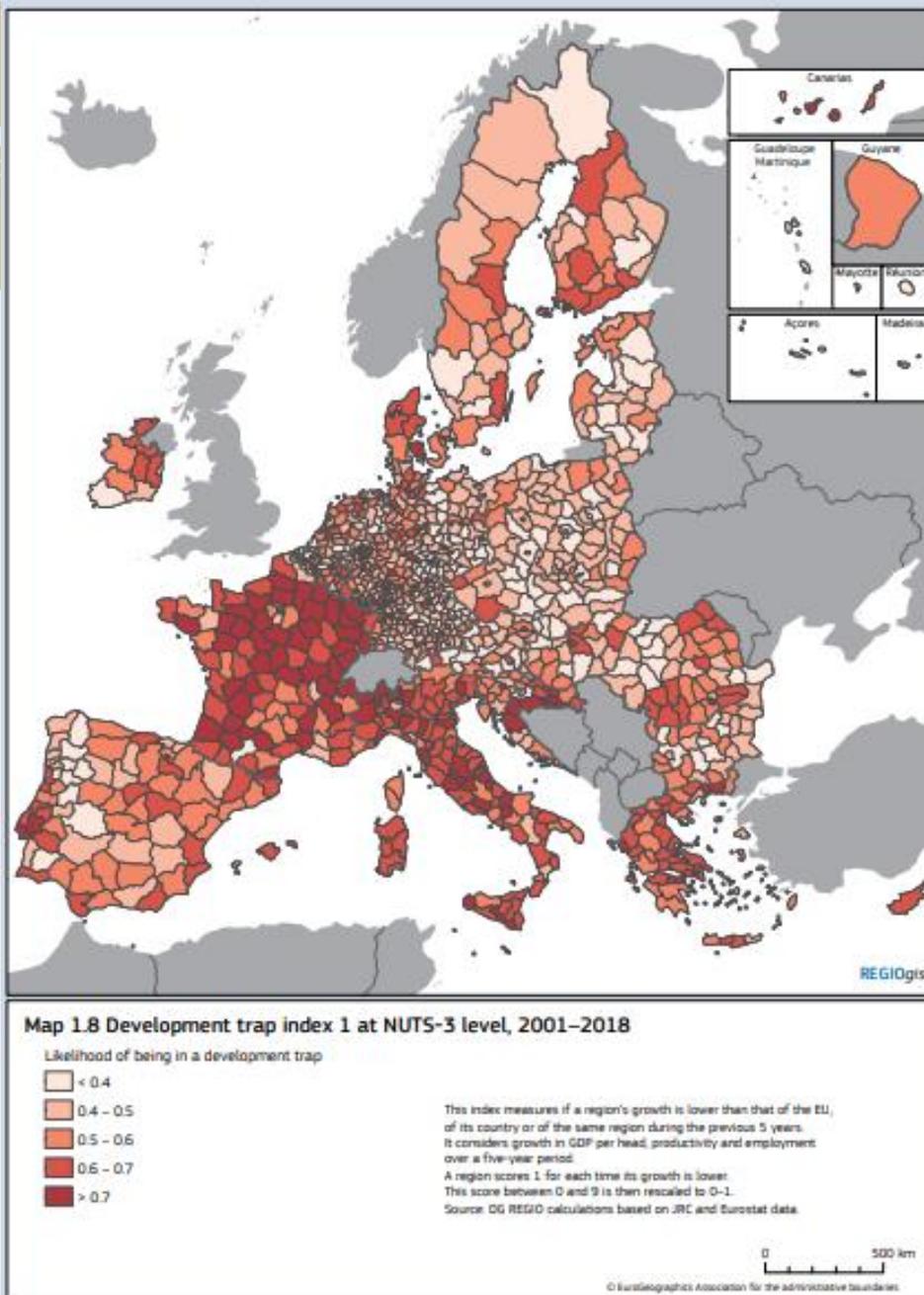
III . Rapport de Cohésion : Enseignements

Figure 1.3 Regional (NUTS 2) disparities, EU-27 and EU-15, GDP per head (PPS)



Source: DG REGIO calculations based on Eurostat data.

- **Au niveau de l'UE à 27**, on voit que les disparités ont fortement diminué depuis 2000, avec un ralentissement de cette baisse en 2009.
 - **Au niveau de l'UE à 15**, baisse jusqu'en 2009, et de nouveau accentuation des disparités depuis, avec une forte hausse depuis 2019.
-
- **Les écarts de PIB par habitant entre les régions de l'UE ont diminué au fil des ans**, avec une convergence économique remarquable dans les régions de l'Europe de l'Est. ; tandis que dans les Etats-membres « historiques », les disparités n'ont pas diminué.
 - Ces grandes tendances masquent également de fortes disparités au sein des pays.



III. Rapport de Cohésion : Enseignements

- Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses régions ont connu une période prolongée de stagnation économique. Ces régions semblent être tombées dans un **piège de développement**, un état de sous-performance en termes de PIB, de productivité et d'emploi.
- Pour concrétiser ces **objectifs en matière de transition verte**, l'UE a mis en place un ensemble de mesures connu sous le nom de "Fit for 55", visant à réviser et à mettre à jour la législation et les politiques climatiques de l'UE. En effet, un **réchauffement global de 2°C** d'ici 2050 entraînerait des **coûts supplémentaires estimés à 203 milliards d'euros** d'ici 2050 par rapport à la situation actuelle.

Plusieurs constats et pistes d'intervention :

- **Nécessité d'investir** pour répondre aux besoins découlant des **transitions verte et numérique**.
- Investissements importants à prévoir dans le domaine des transports : **changement modal vers le rail ou les modes actifs**, mesures technologiques pour **améliorer l'efficacité énergétique** et **transition vers des vecteurs énergétiques à faibles émissions**.
- **Créer des opportunités d'emploi** en améliorant les compétences et la productivité, ce qui conduit généralement à des salaires plus élevés et à un revenu familial accru, contribuant ainsi à **réduire le nombre de personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale**.
- La **pauvreté énergétique** est devenue un **défi croissant en raison de l'augmentation des prix de l'énergie**, aggravée par la pandémie de COVID-19 et les restrictions d'approvisionnement suite à la guerre russo-ukrainienne.

- **Prévoir des investissements substantiels dans les technologies d'informations et de communication**, pour stimuler la productivité des entreprises et améliorer leur efficacité, favorisant ainsi la consommation intra-européenne et les exportations.
- Les tendances démographiques de l'UE, révèlent que la **population diminue dans de nombreuses régions, avec 50 % des villages et plus de 40 % des villes perdant des habitants entre 2011 et 2021.**
- Une **meilleure décentralisation permettrait une meilleure appréhension des besoins régionaux** pour la réduction des disparités territoriales.
- Les simulations du modèle macroéconomique indiquent que les programmes de politique de cohésion de 2014 à 2020 et de 2021 à 2027 auront **augmenté le PIB de l'UE de près de 1 % d'ici à 2030**, fin de la période de mise en œuvre.

IV. Première position de Régions de France

- **Soutien en faveur d'une politique de cohésion plus cohérente**, notamment quant au soutien des régions ultra périphériques ainsi que des régions en retard de développement et en tenant compte de la situation socio-économique.
- **Concentration sur les grands défis de l'Union européenne telle que la transition écologique, numérique et démographique**. La question des mobilités durables devrait également faire l'objet d'un traitement préférentiel.
- **Davantage de flexibilité sur son pilotage**, notamment demande que le futur Parlement européen se positionne contre une renationalisation de la politique de cohésion
- **Alerte sur la charge administrative** qui rendrait cette politique de moins en moins efficace et efficiente.

V. Points de cristallisation des premières réflexions

- **Pas de remise en cause de la politique de cohésion mais baisse envisagée de son budget** : Une baisse du budget de la politique de cohésion serait à prévoir pour le Cadre Financier Pluriannuel 2028-2034.
- **Recentralisation sur le modèle de la Facilité pour la relance et la résilience** : La Commission européenne semble séduite par le modèle de la FRR qui s'articule autour d'une approche basée sur les résultats ainsi qu'un modèle davantage centralisé.
- **La politique de cohésion doit impérativement permettre le développement équilibré des territoires** : pour rester compétitive et dynamique, l'Union européenne doit permettre de faciliter les investissements et l'innovation sur l'ensemble des territoires, qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux
- **Nécessiter de simplifier la politique de cohésion** : Les charges administratives liées au pilotage et à la mise en œuvre de la politique de cohésion demeurent un frein important pour assurer son efficacité optimale. Par ailleurs, les fonds européens font l'objet de nombreux audits qui viennent également alourdir le processus pour les porteurs de projet.

VI. Prochaines étapes

- **Au niveau européen**
 - *Été 2024* : publication du Rapport Draghi
 - *Mi-juillet 2024*: première session parlementaire du Parlement européen et élection du/de la Président(e) de la Commission européenne
 - *Entre novembre 2024 et janvier 2025* : Installation de la nouvelle Commission européenne
 - *1^{er} trimestre 2025* : premiers projets de règlements européens sur la politique de cohésion et le post-27

